

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL - 15 septembre 2020

Date de convocation : 1^{er}/09/2020

Mardi 15 septembre 2020 à 18 h,

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à l'ancienne salle de classe, sous la présidence de M. Michel VIVIER.

Présents : (9) M. Michel VIVIER, M. Jean Louis MESTRIES, M. Patrick MATHIEU, Mme Dominique MATHIEU, M. JALICOT Gilles, M. Nicolas GUY, Mme Emilie BERNARDIN, Mme VIVIEN Sandrine, M. RIVES Didier.

- Excusé-e-s : --

- Pouvoir(s) : --

- Absent-e-s : --

Secrétaire de séance : Mme Dominique MATHIEU

Le lieu de la tenue des réunions du conseil municipal est modifié malgré la fin de l'état d'urgence et vu la continuité de la propagation du COVID19.

Vu la situation actuelle, les gestes « barrière » ont été respectés et chacun était muni d'un masque et d'un stylo.

Le compte rendu de la réunion du 10/07/2020 est adopté à l'unanimité.

Décisions du maire

- M. le maire nous fait part de la visite du secrétaire d'Etat à la ruralité, M. Joël GIRAUD, en date du 13 août 2020, sur le site de la Sacred et des thèmes abordés et entre autres, la téléphonie (mobile, internet et fibre) - La 4G et la fibre optique vont être déployées sur Montcombroux, suivi de l'installation des armoires pour la fibre sur BERT et, en 2022, nous devrions avoir la fibre avec une couverture 4G plus étendue.

- dépôt de plainte le 24/08/2020 en gendarmerie de Lapalisse pour la dégradation du toboggan de l'aire de jeux vers le tennis (réparé),

- la piscine a vu son liner céder le 13 septembre ; malgré le COVID la saison a été bonne avec près de 3000 entrées.

Des travaux seront effectués par la communauté de commune : accessibilité PMR aux sanitaires du camping et ainsi leur permettre ultérieurement l'accès à la piscine depuis le camping,

On espère aussi qu'il sera effectué la vérification et réfection de l'ensemble des canalisations avant l'ouverture de la prochaine saison.

1- Agents communaux

Le conseil décide :

* qu'une prime COVID19 sera attribué aux agents titulaires sur la base de 1000 euros pour 35 h de travail hebdomadaire (9 voix POUR)

* la création d'un poste d'adjoint technique principal 2^o classe : cette proposition est adoptée (9 voix POUR)

* la refonte du régime indemnitaire des agents à compter du 1er janvier 2021:

* pour les agents titulaires instauration du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel) avec IFSE, dans la limite plafond de 2 fois le traitement mensuel brut

* et éventuellement un CIA annuelle complémentaire ne pouvant excéder 40 % du traitement mensuel brut-

Ce projet de délibération concernant ce RIFSEEP est adopté (9 voix POUR)

* pour l'agent contractuel, le conseil décide que les indemnités IAT et IEMP seront versées rétroactivement au 15 juin 2020 et au prorata de la durée hebdomadaire de travail jusqu'au 31 décembre 2020 (8 voix POUR, 1 voix CONTRE).

* accord à la majorité pour l'achat d'une tenue de protection pour les opérations de destruction de nids et guêpes/frelons sur les biens communaux.

2- Décision modificative – virement de crédit

Le conseil décide, avec 9 voix POUR, de modifier le budget 2020 à l'article 1641 : Emprunts, pour un montant de 1 150 € correspondant aux remboursements du capital des emprunts en cours.

3- Acceptation du don de l'association Bert Loisirs suite à sa dissolution

Suite à la dissolution de l'association BERT LOISIRS, cette association propose que le « solde de caisse » soit affecté à la commune à condition d'être imputé à la rénovation de l'église le moment voulu.

Après délibéré, le conseil accepte cette donation avec cette charge et avec 9 voix POUR.

4- Projet de travaux à la mairie et à la salle polyvalente

Les travaux sont présentés et énumérés par M. le maire.

Pour la mairie : isolation thermique et ventilation totale du bâtiment à revoir et réaménagement intérieur pour l'agrandissement de la salle de réunions.

Pour la salle polyvalente : réfection/isolation de la toiture (fuites d'étanchéité)

Il est demandé de consulter des entreprises pour l'obtention de devis pour le montage des dossiers de travaux et de demandes de subventions auprès des financeurs (Conseil Département de l'Allier, Etat –Programme DETR, Région,) – Présentation à la prochaine séance.

5- Fleurissement permanent du bourg

Un projet de fleurissement du bourg et alentours est présenté par M. MATHIEU Patrick et porté par Gilles BELIN, habitant de la commune. Ce projet sera étalé sur plusieurs années ;

1^{ère} étape : Place Pierre Gonard, butte de l'église et route du DONJON : budget accordé pour 2020 : 1 500 €

Après délibéré, le conseil décide la première étape de ce projet avec 7 voix POUR et 2 ABSTENTIONS

6- Hébergement d'urgence

Il est proposé de créer un hébergement d'urgence à l'étage du bâtiment de la Poste (lits de camp, douche et coin cuisine) qui serait remis en état par les agents communaux.

Après délibéré, et avec 9 voix POUR, le conseil décide cet aménagement.

7- Récupérateur des eaux de pluie

M. le maire propose d'étudier la possibilité de récupérer et stocker les eaux de pluie des bâtiments.

Le conseil municipal accepte ce projet qui sera soumis au conseil lors d'une prochaine réunion.

8- Achat terrain pour accès église

M. le maire informe l'assemblée qu'il conviendrait de réfléchir pour l'acquisition de terrain (parcelle D841) et de voir la faisabilité de réaliser un accès plus accessible à l'église,

De même, il convient d'étudier une procédure pour la récupération et mise à jour du cadastre de la parcelle D 407 située sur le domaine public au carrefour de l'église et du talus de l'église,

Et enfin, la récupération de la parcelle B 334 (Ent. Gaille) rue de la gare entre M. Lavigne et Mme Nicolle.

9- Tarif de location des salles à revoir en 2021 après la période de COVID19

10- Ramassage scolaire et garderie

Il convient de mettre en place des autorisations parentales pour la prise en charge des enfants à la sortie du bus scolaire et/ou à la garderie de Moncombroux les Mines.

11- Rattachement au Centre Social

Il est rappelé que la commune est d'office rattachée au Centre Social du Donjon, et qu'il convient d'envisager une mutation au Centre Social de Lapalisse selon les possibilités et propositions de rattachement du centre social du Donjon et auprès de la Communauté de Communes du Pays de Lapalisse.

Il est proposé que la commune BERT reste rattachée au DONJON pour une durée maximale de 2 ans.

Le conseil accepte cette proposition avec 9 voix POUR.

12- Inventaire patrimoine immobilier communal

Cette mise à jour est en cours et menée par le 1er adjoint.

13- Point d'étape sur l'état des concessions au cimetière

M. le maire a demandé à ce que soit réalisé un relevé de l'état des concessions au cimetière communal, vu que certaines concessions présentes de sérieux problèmes de sécurité (dégradations, chutes du monument, ...). Un travail préparatoire a été réalisé par M et Mme MATHIEU il est présenté à l'assemblée. Il en résulte qu'une trentaine de tombes seraient à traiter prioritairement vu leur état de péril imminent. Une procédure sera mise en place rapidement afin de prévenir les propriétaires desdites concessions pour leurs remises en état ou leurs devenirs. Une trentaine seraient considérées en état d'abandon et une dizaine en état de délabrement.

Questions diverses :

- étude pour la mise en place de ralentisseurs aux 2 entrées de Bert (route de Varennes S/Têche et route du Donjon). Plusieurs solutions sont à envisager : dos d'ânes, chicanes ou bandes rugueuses. Ce sujet sera vu avec les services du Conseil Départemental pour conseil et réalisation, et soumis à un conseil ultérieur.

- SICTOM : le problème des containers est désormais résolu et les bacs sont vidés correctement. Une étude est à faire pour optimiser l'emplacement de certains points de ramassage. Quant à la présence de guêpes, cela est géré par le SICTOM qui assure un nettoyage annuel.

- CCAS : le repas annuel ne sera pas assuré cette année à cause du COVID19 et le principe d'un virement de crédit est accepté avec 9 voix POUR par les membres du Conseil Municipal pour réajuster le budget du CCAS. Ce virement sera proposé aux membres du CCAS qui prendront leur décision sur la mise en place d'une option PANIER (8 voix POUR, 1 ABSTENTION).

- Relancer les animations au plan d'eau : M. CORNILLOT est nommé Référent Pêche pour la commune et sera en relation avec l'APPMA de Dompierre/Jaligny pour entreprendre des animations.

- Chemins de randonnée : un état des lieux est en cours par deux habitants de la commune pour un programme de remise en état (entretien, signalétique, publicité, ...). Ces actions seront soutenues par l'office de tourisme du Pays de Lapalisse et le service PDIPR du Conseil Départemental de l'Allier.

- Désherbage des espaces publics : La proposition d'utilisation de chalumeaux est abandonnée. Après proposition pour l'achat de produits BIO de chez Languedoc Chimie, une enveloppe financière de 1 000 € est décidée avec 7 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 ABSTENTION.

- accord du conseil pour l'achat d'une élagueuse – coût minimum 450 €

- le balayage de la route des Boués et celle des Gervais n'a pu être réalisé vu les fortes chaleurs, car cela aurait endommagé le revêtement enrobé nouvellement réalisé. Il sera demandé à la société Colas si cela peut être fait.

- mise en place d'un panneau « Interdit aux plus de 2,5 tonnes » sur la voie communautaire vers l'usine en direction de Montcombroux les mines. Le nécessaire sera fait pour mise en application.

Prochaine séance programmée le 13 octobre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20 h15.